

**AIXAM**  
LEASE

LOCATION LONGUE DURÉE  
AUX PROFESSIONNELLS



**100% AIXAM LEASE**

# SOMMAIRE

La Location Longue Durée (LLD) .....	3
Les avantages de la LLD .....	4
La prestation maintenance et l'assistance 24/7 .....	5
La prestation véhicule de remplacement (optionnelle) .....	8
La prestation pneumatiques (optionnelle).....	8
La prestation gestion du carburant (optionnelle) .....	9
La prestation assurance .....	10

# LA LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

## Principe

La Location Longue Durée (LLD) est un mode de financement permettant à une entreprise de bénéficier d'un véhicule de son choix, pour une durée et un kilométrage déterminés, en contrepartie d'un loyer.

La Location Longue Durée dispose d'avantages reconnus et demandés par tous, en terme de gestion de parc automobile. Plusieurs prestations et services supplémentaires peuvent être souscrits.

La Location Longue Durée s'adresse à toute entité juridique située en France métropolitaine souhaitant faciliter les déplacements professionnels de ses collaborateurs.

## Spécificité

Avec la Location Longue Durée, l'entreprise choisit une solution simple et globale de mobilité.



## Fonctionnement

Vous élaborez avec l'aide de votre commercial le contrat de Location Longue Durée idéal en fonction de l'usage prévu du ou des véhicules :

- Choix du modèle et des options
- Choix de la durée du contrat et du kilométrage : jusqu'à 48 mois et 40 000 km

## Un loyer adapté

Le loyer mensuel correspondant est calculé en fonction de l'utilisation réelle du véhicule. Il est notamment défini en fonction :

- Des caractéristiques et options du véhicule ;
- Des prestations souscrites ;
- Du couple durée / kilométrage sélectionné.

# LES AVANTAGES DE LA LLD

## Des atouts comptables et financiers

Les coûts variables liés à l'utilisation du véhicule (entretien, pneumatiques...) sont budgétisés. Le prix de revient complet est ainsi maîtrisé.

### Impact comptable

1. Absence d'immobilisation de capitaux.
2. Absence de dettes à moyen et long terme.
3. La comptabilisation des factures au compte de résultat en tant que charge locative.

### Pas d'avance de trésorerie

L'entreprise dispose de sa trésorerie pour d'autres d'investissements. La capacité de financement est préservée. De plus, la Location Longue Durée n'affecte pas les lignes de crédits classiques de l'entreprise.

### Coûts liés à l'utilisation réelle du véhicule

La LLD est l'unique mode de gestion permettant à l'entreprise de payer en fonction de l'utilisation réelle du véhicule (kilométrage parcouru).

## Un parc optimisé

### Des véhicules récents et bien entretenus

Une meilleure image pour l'entreprise et ses collaborateurs avec un parc récent, homogène et en bon état.

### Maîtrise économique

Les risques en matière de revente sont supportés par Aixam Lease.

Les frais de dépréciation du quadricycle en fin de contrat, correspondant à la dépréciation complémentaire subie eu égard à la non-conformité du véhicule à l'état standard de restitution, restent à la charge du locataire (voir Conditions Générales de Location).

## Une gestion simplifiée

- Une facture unique est éditée chaque mois pour l'ensemble des prestations,
- Une gestion centralisée.

## BON À SAVOIR

Durant la vie de votre contrat de location, des ajustements sont possibles, afin que les loyers versés correspondent toujours à l'utilisation réelle du véhicule.

À la fin du contrat de location, le véhicule est restitué.



## LA MAINTENANCE & L'ASSISTANCE 24/7

### LA MAINTENANCE

Notre service d'entretien associé à la Location Longue Durée, couvre les frais d'entretien et de réparations mécaniques ou électriques (hors dégradation et utilisation anormale), sans limitation de somme ou de fréquence (sauf consommation anormale).

Tout est compris : pièces, main-d'œuvre, vidange, lubrifiants, révisions (au-delà de la garantie constructeur et dans la limite des conditions contractuelles).

#### Les opérations incluses

- Vidange, entretien et contrôles aux périodes prévues par le constructeur.
- Remplacement des pièces soumises à une usure normale (Sauf pneumatiques).
- Remplacement ou réparation des pièces mécaniques et électriques défectueuses



au-delà de la garantie du constructeur. Prise en charge d'appoints de lubrifiants entre deux révisions, si nécessaire.

- Fourniture d'antigel selon les normes préconisées par le Constructeur.
- Remplacement des balais d'essuie-glaces usés, des ampoules sur les équipements livrés d'origine et de la batterie dans les conditions normales d'utilisation.

### **Les opérations exclues (exemples)**

Les pneumatiques et jantes (sauf si souscription de l'option pneumatique), sièges, sellerie, tapis, moquette, carrosserie, garnitures, planches de bord et commandes, cendriers, accoudoirs, aérateurs, bloc de climatisation (volet), joints d'étanchéité, feux, optiques de phare, rétroviseurs, vitres (dégivrantes et chauffantes), pare-chocs, enjoliveurs, poignées et commandes de portes et de vitres, barilletts, bouchon d'essence, tablette arrière...

### **Les avantages**

- Maîtrise des coûts grâce à un loyer mensuel ;
- Sécurité améliorée et mobilité accrue grâce à un meilleur suivi du véhicule ;
- Entretien effectué dans le réseau Aixam.

Dans les termes limites et conditions définies aux Conditions Générales de Location.



## L'ASSISTANCE 24/7

Notre assistance prend en charge le véhicule, le conducteur et les passagers dans les cas d'immobilisations indiqués ci-dessous.

<b>PANNE</b>	Tout incident mécanique imprévisible, entraînant l'immobilisation du véhicule.
<b>ACCIDENT</b>	Destruction ou détérioration du véhicule rendant impossible sa mobilité.
<b>INCENDIE</b>	Destruction ou détérioration d'un véhicule consécutive à un incendie.
<b>VOL OU TENTATIVE DE VOL</b>	La disparition ou la détérioration du véhicule assuré, suite à un vol ou une tentative de vol, immobilisant sur place le véhicule.
<b>CREVAISON</b>	Dégonflement ou éclatement d'un pneumatique rendant impossible l'utilisation du véhicule dans des conditions normales de sécurité.
<b>PANNE OU ERREUR CARBURANT</b>	En cas de dysfonctionnement de la jauge carburant ou de remplissage du réservoir avec un carburant inapproprié.
<b>PERTE OU BRIS DES CLÉS</b>	En cas de clés égarées, volées ou brisées dans le neiman ou une serrure du véhicule.
<b>7/7 ET 24/24</b>	Nos équipes vous répondent au <b>0 826 010 141</b> <small>Service 0,20 €/min + prix appel</small> à tout moment de la journée.
<b>DÉPANNAGE REMORQUAGE</b>	Dépannage sur place ou remorquage vers le garage Aixam le plus proche, dans la limite de 100 kilomètres.

### Couverture géographique

Notre prestation d'assistance vous assure une prise en charge sur le territoire national et en frontalier dans la limite de 100 kilomètres.

### Poursuite du voyage ou retour à domicile

En cas d'immobilisation prolongée ou en fonction de vos impératifs, l'assistant peut organiser la poursuite de votre voyage ou le retour à domicile. Des billets de train (1<sup>ère</sup> classe) ou les frais de taxis (dans la limite de 200 kilomètres) seront pris en charge. A défaut, un véhicule d'assistance sans permis (Catégorie ECO - véhicule particulier) peut être mis à disposition pour une durée de 24h (ou jusqu'à 72h si mise en place le vendredi soir) sans abandon national.

Pour assurer la liaison entre le lieu d'immobilisation et votre destination, vous pouvez solliciter l'assistant afin qu'il prenne en charge les frais de taxi de jonction (garage-gare, aéroport ou agence de location de véhicules), dans la limite de 150 euros TTC par événement.

### Cas de non prise en charge

- Les frais de réparation du véhicule ;
- Les frais de restauration, de carburant et de péage ;
- Les frais de rapatriement du véhicule à l'état d'épave ;
- Les frais engendrés par la prestation « Véhicule de remplacement ».

Dans les termes limites et conditions définies aux Conditions Générales de Location.

## LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT (PRESTATION OPTIONNELLE)

Le locataire bénéficie d'un véhicule de remplacement durant la période de la garantie constructeur (contactez votre garage pour les conditions). Si la prestation a été souscrite, un véhicule de remplacement est mis à votre disposition, sur toute la durée du contrat.

Le véhicule de remplacement est délivré avec le plein de carburant et pour un kilométrage de 100 km/j. Vous n'avancez aucun frais, sauf les frais annexes de carburant, péage... qui restent à votre charge.

### FORFAIT 1

- En cas de panne, la durée de mise à disposition est de 5 jours.
- En cas d'accident, la durée de mise à disposition est de 5 jours.
- En cas de vol (ou tentative), la durée de mise à disposition est de 5 jours.

### FORFAIT 2

- En cas de panne, la durée de mise à disposition est de 10 jours.
- En cas d'accident, la durée de mise à disposition est de 15 jours.
- En cas de vol (ou tentative), la durée de mise à disposition est de 30 jours.

Le conducteur doit impérativement solliciter l'assistant qui vous enverra un dépanneur.

Dans les termes limites et conditions définies aux Conditions Générales de Location.

## LES PNEUMATIQUES (PRESTATION OPTIONNELLE)

### Le principe

Après avoir déterminé, au début du contrat, le nombre de pneumatiques dont vous allez avoir besoin, 2 formules sont proposées :

- Pneumatiques standards (été) ;
- Pneumatiques mixtes (été/hiver).

### La prestation

Le changement de pneumatiques est possible dans tout le réseau Aixam. Le nombre de pneumatiques est fixé au début du contrat, en fonction de la loi de roulage du client et peut



être adapté au kilométrage constaté.

<b>CHANGEMENT</b>	Le changement s'effectue par train de pneus (par 2)
<b>FOURNITURE</b>	La marque des nouveaux pneumatiques peut être différente de la marque montée d'origine.
<b>REPLACEMENT</b>	Il se fait en fonction de l'usure normale (rainurage inférieur à 2 mm) ou lors d'une crevaison non réparable.
<b>PNEUMATIQUES HIVER</b>	La prestation comprend le montage, démontage, l'équilibrage et la permutation 2 fois par an (hors gardiennage).
<b>CREVAISON</b>	Dégonflement ou éclatement d'un pneumatique rendant impossible l'utilisation du véhicule dans des conditions normales de sécurité.

#### Les avantages

- Confort de conduite et sécurité accrue ;
- Budgétisation du poste pneumatiques ;
- Facilité de gestion ;
- Remplacement effectué dans le réseau Aixam, gage de qualité.

Dans les termes limites et conditions définies aux Conditions Générales de Location.



## LA GESTION DU CARBURANT (PRESTATION OPTIONNELLE)

#### Le principe

Nous mettons à votre disposition une ou deux cartes carburant, permettant :

- L'approvisionnement en carburant ;
- Le règlement de certains parkings ;
- L'accès à des services optionnels en station service (boutique...).

Nous assurons la gestion de ces cartes : commande, renouvellement, envoi des codes confidentiels...

Dans les termes limites et conditions définies aux Conditions Générales de Location.

## L'ASSURANCE

### Le principe

Pour simplifier vos démarches, Aixam Lease met à disposition le véhicule avec une assurance automobile incluse. Ainsi, en cas de sinistre, vous avez un interlocuteur unique et dédié.

### La prestation

Votre véhicule bénéficie d'une couverture complète et adaptée à une offre de Location Longue Durée : les garanties sont équivalentes à une formule «Tous risques».

#### GARANTIE

#### ASSURANCE AIXAM LEASE

<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	<b>PLAFONDS</b>
Dommages corporels	Sans limite
Dommages matériels	100 000 000 euros
Dommages immatériels	1 120 000 euros
<b>DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT</b>	Plafond : 7 650 euros Seuil d'intervention : 230 euros
<b>PROTECTION DU CONDUCTEUR</b>	Plafond : 600 000 euros Seuil d'intervention : 5% d'incapacité permanente
<b>DOMMAGES</b>	<b>PLAFOND : VRADE *</b>
Catastrophe naturelle	Franchise légale : 380 euros
Incendie, Événements naturels, attentats	Franchise : 1 500 euros
Vol, Tentative de vol	Franchise : 1 500 euros
Bris de glace	Franchise : 100 euros (si remplacement)
Dommages	Franchise : 1 500 euros

Le détail des conditions d'assurance figure en annexe des Conditions Générales de Location.

\* VRADE = Valeur de Remplacement à Dire D'Expert

Dans les termes limites et conditions définies aux Conditions Générales de Location.





